



# Offe, la démocratie dialogique et la lutte des classes : une critique participationniste du mouvement ouvrier

**Karel Yon**

DANS **PARTICIPATIONS** 2014/1 N° 8 , PAGES 127 À 146

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 2034-7650

ISBN 9782804187538

DOI 10.3917/parti.008.0127

Date de mise en ligne : 02/06/2014


Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-participations-2014-1-page-127?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



 **Varia**

# Offe, la démocratie dialogique et la lutte des classes : une critique participationniste du mouvement ouvrier

› Karel Yon

---

› Résumé

L'article propose une introduction critique à l'essai de Claus Offe et Helmuth Wiesenthal, « Deux logiques d'action collective ». Alors que Claus Offe est généralement reconnu comme un des principaux théoriciens des « nouveaux mouvements sociaux », ce texte dont il est le principal auteur donne accès à ses analyses sur le « vieux » mouvement ouvrier. L'article a souvent donné lieu à des interprétations le renvoyant du côté de la vulgate marxiste. Or une telle lecture ne rend pas justice à ce qui correspond plutôt au moment particulier où Claus Offe articule sa théorie naissante des nouveaux mouvements sociaux à la perspective indissociablement théorique et politique du marxisme. Son originalité est en effet de formuler une théorie de l'action syndicale qui fait de la formation dialogique des intérêts un ressort essentiel de l'émancipation des dominés. En resituant le texte dans son contexte théorique et politique, on défend l'idée que son intérêt se cache dans le décalage entre la raideur de son vocabulaire et le mouvement de sa pensée.

---

« Tout mouvement ouvrier [...] qui refuse de se lier aux conflits générés par les consommateurs, clients, citoyens ou habitants d'un écosystème devient solipsiste. À mes yeux, le problème crucial pour le mouvement ouvrier est de déterminer comment devenir *plus* qu'un mouvement ouvrier. »

Claus Offe, « Reflections on the welfare state and the future of socialism. An interview » (1982)<sup>1</sup>

**P**rofesseur de sciences politiques né en 1940, élève de Jürgen Habermas, Claus Offe est généralement reconnu comme un des principaux théoriciens des « nouveaux mouvements sociaux »<sup>2</sup>. « Deux logiques d'action collective », dont il est le principal auteur, donne accès à ses analyses sur le « vieux » mouvement ouvrier<sup>3</sup>. Remonter à ce texte permet d'accéder à la période la plus ouvertement marxiste d'Offe. Période marxiste non pas au sens où l'auteur se définirait comme tel – dans l'entretien cité en exergue, il se considère plutôt comme un sociologue « éclectique » combinant Marx, Weber, Durkheim et d'autres –, mais en tant qu'il « parle marxiste », c'est-à-dire qu'il réfléchit dans la langue du marxisme à des questions indissociablement théoriques et politiques que se posent les marxistes : le rôle de l'État, la conscience de classe ou l'avenir du socialisme<sup>4</sup>. Deux logiques d'action collective relie la théorie marxiste des classes sociales à la théorie de l'action collective, afin de montrer que les intérêts du travail et du capital ne se constituent, ne s'organisent et ne se mobilisent ni de la même manière, ni dans les mêmes conditions. Le texte étant essentiellement programmatique, il a essuyé des critiques empiriques qui n'enlèvent cependant rien à ses qualités heuristiques. Tout en intervenant dans le débat sur les politiques de gestion de la crise de l'État-providence, le texte pose les bases d'une théorie marxiste de l'action syndicale. Plus spécifiquement, il formule une théorie normative de la démocratie syndicale qui accorde, dans la veine habermassienne, un rôle fondamental au processus de communication.

La principale cible du texte, on l'aura compris par son titre, est en effet l'ouvrage de Mancur Olson, *Logique de l'action collective* (1978). Parler de « cible » est cependant excessif. « Deux logiques d'action collective » n'est pas un essai anti-Olson.

[1] Cet entretien est reproduit dans Offe (1984).

[2] Didier Le Saout et Yves Sintomer ont présenté une sélection de ses textes portant sur ce thème et deux autres sujets de prédilection du sociologue : la sociologie de l'État et les transitions démocratiques en Europe de l'Est (Offe, 1997). Pour une présentation d'ensemble de l'œuvre d'Offe, nous renvoyons à leur longue introduction dans ce recueil (Sintomer, Le Saout, 1997, p. 5-79).

[3] Une version raccourcie du texte est présentée dans ce numéro de *Participations*. Nous tenons à la disposition des lecteurs la traduction intégrale de « Deux logiques d'action collective ».

[4] Offe précise dans le même entretien son rapport au « marxisme classique » et à la première génération de l'école de Francfort. Reprochant au premier son « objectivisme » et à la seconde son approche « victimaire » de la domination capitaliste, il souligne l'apport d'Habermas qui a su rompre avec cette vision et redéployer une théorie faisant place à la puissance d'agir.

C'est plutôt l'expression du dialogue critique d'Offe avec les théories de l'individualisme méthodologique. On sait que l'apport d'Olson a été de montrer qu'on ne peut plaquer le modèle de la rationalité individuelle sur le comportement collectif. Il a fait du passage à l'action collective un processus problématique, quand certains le voyaient comme un phénomène spontané ou mécanique et d'autres comme un processus impossible ou indésirable. À ce titre, *Logique de l'action collective* pourfend aussi bien les théoriciens marxistes orthodoxes, qui considèrent la lutte des classes comme l'expression nécessaire de la communauté d'intérêts des ouvriers, que les théoriciens libéraux qui condamnent l'intervention publique au nom de la supériorité de l'action privée. Tout en se situant dans le paradigme utilitariste, Olson montre qu'il existe des biens et services *collectifs* pour la production desquels doivent exister des incitations sélectives, qu'elles soient positives ou négatives et délivrées par des institutions publiques (l'État) ou privées (les syndicats). C'est ce qui l'amène à conclure que le syndicalisme « coercitif » – un syndicalisme fondé sur l'adhésion obligatoire et l'exclusion des non-syndiqués du bénéfice de ses actions – est « l'idéal de tout syndicat » (Olson, 1978, p. 92). Il offre, dans la continuité des réflexions des spécialistes des relations industrielles de son époque, une rationalisation légitimant la pratique de ce qu'on appelle aux États-Unis le « syndicalisme d'affaires » : « C'est de l'abandon de leur orientation exclusivement politique au profit des négociations collectives [que les syndicats] ont tiré leur force et leur adhésion ; ils ont prospéré du jour où ils se sont posés en interlocuteurs du patronat, qui détenait seul la capacité de contraindre les travailleurs à adhérer ; [...] et c'est longtemps après avoir abandonné l'action politique comme but principal qu'ils ont accédé à ce statut de force politique déterminante » (Olson, 1978, p. 164-165). Le paradoxe résultant de cette situation, souligne Olson, est qu'il est à la fois rationnel que les salariés soient majoritairement acquis au syndicalisme *et* qu'ils participent aussi peu à l'activité syndicale. Mais là où Olson naturalise l'apathie des salariés comme une conséquence logique de la croissance du syndicalisme à l'ère du capitalisme industriel, Offe et Wiesenthal soulignent qu'une participation accrue des travailleurs serait possible avec un autre fonctionnement syndical. « Deux logiques d'action collective » intègre ainsi la critique olsonienne tout en la prolongeant : en plus de s'attaquer, comme Olson, aux orthodoxies marxiste et libérale, il projette la théorie olsonienne du passager clandestin dans un espace qui n'est plus structuré par l'opposition entre conduites « rationnelles » (entendre utilitaristes) et « irrationnelles », mais par l'existence de deux rationalités possibles, l'une monologique et l'autre dialogique.

C'est pourquoi l'apport des « deux logiques » ne se limite pas au champ des relations et conflits du travail. « Deux logiques d'action collective » offre en effet l'un des rares contre-exemples au constat récemment énoncé : bien que le marxisme soit né et se soit nourri des luttes sociales depuis un siècle et demi, il n'a jamais développé de réelle théorie des mouvements sociaux (Barker, Cox, Krinsky, Gunvald Nilsen, 2013). Ce texte a souvent donné lieu à des interprétations le renvoyant du côté de la vulgate marxiste, vulgate dont son principal auteur se serait par la suite émancipé. Or une telle lecture ne rend pas justice à

ce qui correspond plutôt au moment particulier où Claus Offe articule sa théorie naissante des nouveaux mouvements sociaux (NMS) à la perspective indissociablement théorique et politique du marxisme. Pourquoi cet effort n'a-t-il pas été reconnu à sa juste valeur ? Peut-être parce que l'intérêt du texte se cache dans le décalage entre la raideur de son vocabulaire et le mouvement de sa pensée. Saisir son originalité implique dès lors un certain effort de lecture. Refaire de ce texte matière à penser suppose aussi de le réinscrire dans l'univers théorique et politique qui l'a rendu possible : non pas seulement l'influence d'Habermas, mais celle plus large de l'école de Francfort et des débats traversant l'internationale marxiste ; non pas seulement l'Allemagne fédérale et ses syndicats pris dans les filets néocorporatistes de l'ordolibéralisme, mais aussi les États-Unis, où Offe a passé de longs séjours de recherche, et le bouillonnement intellectuel de la nouvelle gauche. Le texte que nous avons traduit étant publié ici dans une version raccourcie, nous restituerons sa structure d'ensemble avant de souligner sa double actualité sur les plans théorique et politique.

## De la démocratie dialogique au « niveau deux » de la lutte des classes

« Deux logiques d'action collective » a été écrit en anglais par Claus Offe et Helmut Wiesen<sup>5</sup> et publié pour la première fois en 1980 dans un ouvrage dirigé par le sociologue marxiste étatsunien Maurice Zeitlin. Il est repris dans un recueil de textes d'Offe intitulé *Disorganized Capitalism*, paru en 1985 aux États-Unis. Le texte se présente en introduction comme un essai de sociologie critique. En réalité, il relève plus de la théorie sociale que de la sociologie au sens où il n'articule pas à proprement parler son questionnement théorique à un dispositif de preuve empirique. Plus précisément, il relève de la théorie critique, qui est au cœur du travail des générations de chercheurs s'étant succédé à l'*Institut für Sozialforschung* de Francfort (Vincent, 1976 ; Assoun 2012 (1987) ; Durand-Gassel<sup>6</sup>, 2012). Partant d'une relecture de Marx qui refuse de dissocier les dimensions « éthique » et « scientifique » de sa pensée, séparation qui conduirait à épouser les formes de la scientificité bourgeoise en opposant le savoir « objectif » aux « bons sentiments », les théoriciens critiques accordent à l'activité théorique une fonction première de *négation* : de dissolution des catégories réifiées organisatrices et justificatrices des rapports de production et des pratiques sociales. Dans un autre texte, Offe (1982) oppose ainsi la « science sociale libérale » à la « science sociale critique » : la première modèle ses propositions sur les sciences de la nature et se tient à distance de la pratique sociale, contribuant à légitimer les arrangements sociaux existants ; la seconde refuse la division académique entre science et politique en assumant sa relation aux

[5] Helmut Wiesen<sup>5</sup> est à l'époque l'assistant de recherche de Claus Offe, sous la direction duquel il préparera sa thèse de doctorat de sociologie à l'Université de Bielefeld.

conflits sociaux réellement existants. « Deux logiques d'action collective » critique ainsi la fausse équivalence entre organisations syndicales de salariés et d'employeurs induite par le concept de « groupe d'intérêt ». Cette représentation a des effets politiques en tant qu'elle contribue à dissimuler les asymétries de pouvoir entre travail et capital que les auteurs s'emploient à révéler. Leur critique vise autant la théorie pluraliste, qui présume une égalité de départ entre les intérêts en compétition dans la société, que le néocorporatisme qui met l'accent sur l'intervention de l'État pour établir cet équilibre.

L'« asymétrie structurelle » entre travail et capital recouvre selon les auteurs trois dimensions. Premièrement, l'asymétrie des intérêts. Étant à la fois sujet et objet de la relation salariale, les travailleurs sont structurellement conduits à avoir des intérêts contradictoires, non seulement selon leurs différentes sphères de vie (comme producteur, comme consommateur ou comme habitant), mais aussi dans l'activité de travail elle-même, entre l'intérêt à la *production* et celui à la *reproduction* de leur force de travail (travailler plus pour gagner plus *versus* travailler moins pour vivre mieux). À l'inverse, les intérêts du capital sont inscrits dans les structures mêmes de la société marchande, qui font de la recherche du profit le moteur légitime de l'économie. Deuxièmement, l'asymétrie des modes d'organisation. Les organisations visant à promouvoir les intérêts des travailleurs sont tiraillées entre deux nécessités contradictoires : maximiser leurs ressources, ce qui suppose d'accroître leur taille, et maximiser la participation active de leurs membres, ce qui suppose de préserver des dimensions « humaines » et avec elles des obligations morales d'entraide et de dévouement. Les capitalistes n'ont pas besoin de recourir à ces formes communautaires élémentaires, la rationalité d'organisations bureaucratiques leur suffit. Troisièmement, l'asymétrie du rapport à l'État. La dépendance de l'État au marché est plus forte que la relation inverse, dans la mesure où l'État a « besoin de la prospérité du processus d'accumulation » pour lui-même fonctionner. Les intérêts des capitalistes sont donc pris en compte avant même d'être mobilisés, quand ceux des travailleurs doivent toujours commencer par « forcer » la porte du système politique. Cette façon de lire la théorie marxienne des classes sociales renvoie à un autre trait important du marxisme de l'école de Francfort, qui situe moins l'importance de cette théorie dans la mise au jour des processus d'extraction de la plus-value que dans la réification du travail vivant<sup>6</sup>. L'intérêt se déplace ainsi du rôle des infrastructures économiques dans l'exploitation vers l'étude de la contribution des superstructures idéologiques, culturelles et scientifiques à l'aliénation des individus et à la reproduction des rapports de domination.

[6] Dans l'entretien déjà cité, Offe (1982) dit retenir surtout de Marx la thèse élémentaire qui fonde sa critique de l'économie politique : la mystification du travail comme « marchandise » qui est au fondement du développement capitaliste et de la dissimulation des asymétries de pouvoir qui structurent ce mode de production. On retrouve en effet cette idée tout au long de « Deux logiques d'action collective ».

C'est ainsi que le texte s'intéresse ensuite au rôle des arrangements institutionnels (des « formes politiques ») dans la formation des intérêts. Il souligne la nécessité de penser la politique au-delà des institutions de la démocratie représentative en incluant les institutions de la société civile telles que les organisations syndicales et professionnelles. Il pointe ainsi une contradiction entre les modes d'action et de raisonnement supportés par les institutions de la démocratie libérale qui, par le vote et la spécialisation des fonctions représentatives, individualisent l'expression des intérêts et favorisent leur délégation, et le type d'institutions dont a besoin la classe laborieuse. Les travailleurs doivent en effet pouvoir à la fois s'accorder avec eux-mêmes et se coordonner les uns avec les autres. C'est à ce double défi que répond le mode d'organisation *dialogique*. Il s'agit d'une forme d'organisation qui suscite la délibération interne, qui permette l'expression ouverte des intérêts des membres en même temps que leur redéfinition mutuelle. Le cadre dialogique permet à la fois d'opérer des arbitrages entre différents enjeux, de faire émerger une identité collective – l'idée est reprise de Pizzorno – et d'entretenir une « disposition à agir » parmi les membres, notamment par la grève. Dans cette optique, la « conscience de classe » n'a rien de stable ou d'automatique, elle est autant un *processus* qu'une *pratique*. Les auteurs insistent sur cette idée : même pour remplir des fonctions strictement utilitaires, les organisations syndicales ont besoin de développer ce que Rick Fantasia (1988) appellerait une « culture de solidarité ». Cette forme dialogique s'oppose aux modes d'organisation monologiques ou bureaucratiques dans lesquels les intérêts sont supposés stables, clairement définis *a priori* et pris en charge par des représentants professionnels. Les dominés ont davantage besoin de démocratie que les dominants, et d'une démocratie qui combine les registres délégataire et participatif.

La distinction entre modes d'action dialogiques et monologiques, eux-mêmes reliés à différentes « formes politiques », conduit à mettre au jour *deux niveaux différenciés de la lutte des classes*. Le premier, le plus évident, s'inscrit dans le cadre des formes politiques (des institutions) existantes. C'est celui des conflits économiques distributifs. Le second plan porte sur les formes politiques elles-mêmes. Il est souvent négligé dans la mesure où celles-ci se donnent comme neutres. Il est pourtant d'autant plus important qu'il traverse le mouvement syndical, alors que le conflit de niveau 1 tend à opposer tout ou partie des forces du travail et du capital. Les travailleurs se confrontent à leur(s) employeur(s) quand ils revendiquent sur le terrain économique. Ils s'opposent entre eux quant aux meilleures façons de s'organiser et d'agir. C'est cette attention à la façon dont les formes politiques conditionnent la lutte des classes qui conduit les auteurs à étudier l'impact des mises en forme juridiques de l'action syndicale. Cette « lutte des classes de niveau 2 » est en effet au cœur des stratégies de gestion de la crise. Elle peut passer par une attaque directe contre les prérogatives du mouvement ouvrier (stratégie initiée à l'époque en Grande-Bretagne par Margaret Thatcher) ou par une politique plus enveloppante de « partenariat social » (les « pactes sociaux » d'Europe continentale) : dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de limiter les capacités du mouvement ouvrier en réduisant son horizon d'action.

Le texte offre pour finir une relecture compréhensive des réflexions de Rosa Luxemburg sur l'opportunisme en soulignant la « rationalité transitoire » de cette pratique. Le souci de sociologiser ce concept polémique prend sens dans le contexte théorico-politique des années 1970. Comme Offe l'explique ailleurs, les débats de la gauche intellectuelle allemande sont à l'époque très marqués par la redécouverte du marxisme orthodoxe et, spécialement, par le vocabulaire des polémiques des années 1907-11 sur le révisionnisme et l'opportunisme dans le mouvement ouvrier allemand. La démarche d'Offe (1984, p. 261) est de reformuler les termes de ce débat à la lumière des développements théoriques ultérieurs du marxisme et des sciences sociales. L'opportunisme est ainsi analysé comme une réponse au dilemme mentionné plus haut : il substitue aux efforts coûteux pour entretenir la disposition à agir des travailleurs un ensemble de capacités juridiques garanties par l'État. La mesure de la puissance des organisations ouvrières tend dès lors à se réduire à la variable quantitative de leurs effectifs. Quoique fonctionnelle dans un premier temps, cette transaction s'avère instable dans la mesure où elle n'implique aucun processus parallèle de neutralisation du capital. La démobilisation des travailleurs expose les organisations syndicales à un retrait des garanties institutionnelles en cas de modification du climat politique ou économique. Alors que les parties précédentes visaient surtout les théoriciens pluralistes, cette dernière partie prend pour cibles la critique « gauchiste » des syndicats et les analyses néo-corporatistes qui, respectivement, rejettent en bloc ou relayent de manière acritique les politiques d'institutionnalisation des syndicats. Dans cette partie, les auteurs s'appuient notamment sur les travaux empiriques de Wolfgang Streeck (1982), qui a étudié les conséquences organisationnelles de l'institutionnalisation des syndicats allemands. Cette analyse va également à l'encontre de la thèse selon laquelle la classe ouvrière serait définitivement intégrée à l'ordre bourgeois (et donc perdue à la révolution), idée courante dans la nouvelle gauche étudiante des années 1960-70 et informée notamment des analyses d'Herbert Marcuse (1968).

## Actualité d'une critique radicale de la rationalité marchande

Les réflexions de Claus Offe et Helmut Wieselthaler ouvrent des perspectives toujours pertinentes pour réfléchir aux transformations contemporaines du syndicalisme et des relations professionnelles. Elles proposent une analyse nuancée et non déterministe des phénomènes de bureaucratisation. En insistant sur la « rationalité transitoire » de l'opportunisme, le texte va au-delà de la critique marxiste traditionnelle opposant les militants de base aux bureaucrates<sup>7</sup>. De même, il attire l'attention sur le rôle de l'État dans le façonnage des formes

[7] Pour une présentation typique de cette grille de lecture « *rank and file versus bureaucracy* », qui reste vivace dans le monde anglo-saxon, voir Darlington (2013).

légitimes de représentation des intérêts. L'attention au « niveau 2 » de la lutte des classes s'avère ainsi particulièrement féconde pour apporter un contrepoint critique à la rhétorique aujourd'hui dominante du « dialogue social »<sup>8</sup>. La critique des « deux logiques » a surtout porté sur un aspect qui n'est évoqué qu'en creux dans le texte : celui des modes d'organisation patronale (Streeck, 1989 ; Traxler, 1993 ; Offerlé, 1997). Ainsi Wolfgang Streeck a-t-il empiriquement démontré que les intérêts du capital sont beaucoup plus divers, hétérogènes et difficilement conciliables que ne le laisse entendre le texte, ce qui se traduit par une fragmentation organisationnelle tendanciellement plus forte du côté des employeurs que des salariés<sup>9</sup>. Le morcellement des intérêts patronaux résulte en particulier de la contradiction entre les intérêts des employeurs comme acheteurs de travail et comme vendeurs de biens et services, qui se traduit par une division du travail de représentation de ces intérêts dans des associations *ad hoc* (Streeck, 1989). La critique de Streeck pointe avec pertinence la nécessité de travaux empiriques permettant d'avancer vers une conception moins schématique de l'action collective patronale. Mais elle n'infirme pas le cadre structural des « deux logiques ». En effet, l'apport de Streeck se situe sur le plan de la sociologie positive dont le texte d'Offe et Wiesenthal entend précisément se dégager. En comparant terme à terme le nombre d'organisations d'employeurs au nombre de syndicats de salariés, Streeck présume l'équivalence fonctionnelle des deux ensembles, alors même que le cœur du raisonnement de « Deux logiques d'action collective » est précisément de pointer le fait que les capitalistes n'ont *pas le même besoin* que les travailleurs de s'organiser formellement pour faire valoir leurs intérêts, dans la mesure où ceux-ci sont garantis par la structure même des rapports sociaux. D'où l'insistance sur le fait que le capital réalise ses intérêts sous trois formes d'organisation distinctes : l'entreprise, l'alliance informelle entre firmes et l'association d'employeurs. Dans cette optique, l'action collective des détenteurs de capitaux intervient généralement comme un « second choix » (Schmitter, Streeck, 1999).

Nous voudrions cependant ici nous attarder sur un autre aspect, qui intéressera plus directement les lecteurs de *Participations*. Il touche à la façon dont les auteurs considèrent la politique au-delà de la sphère politique institutionnelle. Sur ce terrain, « Deux logiques d'action collective » innove de deux façons qui n'ont à notre avis pas été suffisamment prises en considération : la première concerne la relation entre le mouvement ouvrier et les nouveaux mouvements sociaux ; la seconde porte sur l'élaboration d'un programme démocratique articulant les dimensions délibérative et agonistique.

Comprendre la continuité reliant la réflexion de « Deux logiques d'action collective » aux analyses ultérieures d'Offe sur les nouveaux mouvements sociaux

[8] Sur ce point, nous renvoyons aux travaux que nous avons consacrés aux usages des nouvelles règles de représentativité (Bérout, Le Crom, Yon, 2012).

[9] Helmut Wiesenthal reconnaîtra ce point dans un texte ultérieur (Wiesenthal, 1992).

suppose d'écartier deux contresens. Le premier consiste à lire les « deux logiques » comme des propriétés de classe. Dans un texte par ailleurs extrêmement stimulant, deux historiens du travail étatsuniens fondent ainsi leur critique du texte d'Offe et Wiesenthal en lui attribuant la prémisse erronée selon laquelle les capitalistes et les travailleurs « ont » des logiques d'action collective différentes, celles-ci étant déterminées structurellement par leur position de classe (Roy, Parker-Gwin, 1999). Leur texte vise ainsi à souligner la supériorité de l'explication historique sur l'analyse structurale, présumée anhistorique, pour rendre compte des phénomènes de mobilisation. En étudiant la rhétorique de l'action collective mobilisée dans les journaux de syndicats et d'associations d'employeurs dans les États-Unis de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils montrent que, s'il y a bien des différences de classe dans les formes organisationnelles tout comme dans les logiques qui les sous-tendent, celles-ci sont, de même que l'émergence du marché capitaliste lui-même, le résultat de développements historiques. Il semble qu'il y ait un double malentendu dans cette critique. Le premier porte sur le structuralisme d'Offe et Wiesenthal et le second sur leur épistémologie, l'un et l'autre renvoyant à une incompréhension de la méthode dialectique. Il ne faut pas se tromper sur le structuralisme d'Offe et Wiesenthal : il n'est pas anhistorique, mais plutôt analytique, au sens où il sert à formaliser un niveau de détermination<sup>10</sup>, à savoir l'existence d'une « matrice des relations de pouvoir inégales ». Ce niveau d'analyse s'articule à deux autres, celui de l'individu et des « institutions qui soutiennent l'action collective ». L'originalité de la pensée d'Offe réside dans cet effort d'articulation qui conduit à souligner l'importance du niveau intermédiaire des institutions, en tant qu'il est précisément « celui de la contingence historique » (Sintomer, Le Saout, 1997, p. 9-11)<sup>11</sup>. Le second malentendu est d'ordre épistémologique ; il relève d'une confusion entre les niveaux descriptif et normatif du texte. Le propos d'Offe et Wiesenthal n'est pas de démontrer que les travailleurs disposent d'une logique d'action qui leur serait inhérente, mais que le développement d'une logique d'action dialogique est requis pour peu qu'ils entendent surmonter leur position dominée dans la structure de classe. L'activation d'une logique dialogique n'est donc pas déterminée par la position de classe, elle est au contraire commandée par le souci de subvertir les déterminations de classe. Bien entendu, accepter cette analyse suppose de reconnaître la légitimité d'une épistémologie qui ne fonde pas la pertinence de la théorie dans sa rupture avec le monde de la pratique, mais dans leur relation dialectique. C'est le but de « Deux logiques d'action collective » que d'armer la volonté des militants syndicaux en leur permettant de développer un rapport plus réflexif à leurs propres pratiques.

[10] Et l'on n'entend pas « détermination » ici au sens de « cause externe », mais au sens de quelque chose « imposant des limites, exerçant des pressions » (Williams, 2009, p. 30). Cette distinction est cruciale pour ne pas faire une lecture déterministe de la pensée marxienne.

[11] On peut faire le parallèle avec les différents modes d'abstraction que Bertell Ollman (2005) repère dans la méthode de Marx et plus spécifiquement avec l'abstraction des niveaux de généralité.

Le second contresens consiste à penser que les nouveaux mouvements sociaux seraient le cadre d'une troisième logique d'action collective, distincte des deux logiques qui s'affrontent au sein du mouvement ouvrier. Dans leur texte présentant la pensée de Claus Offe, Yves Sintomer et Didier Le Saout (1997, p. 54) regrettent que le sociologue « ne théorise jamais les traits jugés caractéristiques des nouveaux mouvements sociaux en un idéal-type qui constituerait une "troisième logique" de l'action collective ». Celle-ci serait « caractérisée par l'absence ou la faiblesse des déterminants instrumentaux, les ressorts de l'action étant essentiellement structureaux et moraux ». On se risquera à cette réponse : c'est parce qu'il n'y a pas de troisième logique. C'est en effet déjà le propre de la deuxième logique de l'action collective que d'être *essentiellement morale*. Contrairement à ce que laissent entendre les auteurs, la « veine marxisante » du texte de 1980 se différencie très nettement de l'économisme typique du marxisme orthodoxe. Elle annonce déjà les réflexions sur les NMS puisqu'elle s'interroge sur les ressorts non utilitaristes de l'action collective. Mais elle renferme une plus-value unique en ceci qu'elle tente d'articuler l'infrastructure morale de la rationalité dialogique à la grille structurale des classes sociales.

Offe ne théorise pas une logique de l'intérêt qui serait distincte de la logique de l'identité – distinction qui fonderait la différence de nature entre un mouvement ouvrier « matérialiste » et les nouveaux mouvements sociaux « post-matérialistes ». Il avance au contraire que l'expression des « intérêts véritables » des travailleurs exige un travail de composition d'une identité collective qui n'a rien de définie *a priori*<sup>12</sup>. Il montre que la conception d'un mouvement ouvrier réduit à la défense des intérêts étroits des travailleurs – la vente au meilleur prix de leur force de travail – relève d'un processus historique : la réduction du mouvement ouvrier au mouvement syndical, lui-même réduit au statut de groupe d'intérêt économique. Ce résultat n'est pas le produit mécanique du développement capitaliste. Il découle de choix organisationnels et politiques internes (des arbitrages sur les modes d'organisation, le périmètre revendicatif, le rapport aux autres mouvements sociaux et aux partis politiques, etc.), eux-mêmes conditionnés par des contraintes externes d'ordre socio-économique, culturel et politico-juridique (hétérogénéité croissante de la force de travail, législation industrielle et rhétorique de l'harmonie sociale qui l'accompagne...). Il correspond à un modèle d'action qui s'inscrit dans la rationalité du marché capitaliste, contribue à la légitimer et à le reproduire. À l'encontre des marxistes considérant la conscience de classe comme le reflet superstructurel de la position dans les rapports de production, Offe nous montre que l'identité de classe se

[12] Contrairement à ce qu'avance Streeck (1989), la théorie de l'intérêt développée dans « Deux logiques d'action collective » n'a rien d'une « realpolitik léniniste ». Le texte refuse explicitement l'idée que les intérêts du prolétariat puissent être révélés par quelque « science » marxiste. Il défend une conception ouverte, procédurale et processuelle, de la définition par les travailleurs de leurs intérêts véritables – la notion d'« intérêt véritable » étant réduite à une formule algébrique. On retrouve ici l'influence d'Habermas qui redéfinit la rupture avec la « fausse conscience » non pas en termes de savoir objectif, mais de conditions optimales de discussion.

construit dans un processus communicationnel qui, pour être effectif, doit précisément se déprendre de la logique du marché.

À la différence d'autres théoriciens des NMS tels qu'Alain Touraine, Claus Offe n'a jamais cherché à opposer les nouveaux mouvements sociaux au mouvement ouvrier dans une grande fresque évolutionniste (Cefaï, 2007, p. 411-466). Il réfléchit plutôt à la dialectique entre ces nouvelles identités émergentes et l'identité de classe. De même que les NMS se développent contre les logiques d'assujettissement fonctionnel produites par l'État bureaucratique (à travers le rejet d'identités assignées ou la revendication d'identités déniées), un mouvement ouvrier « véritable » – c'est-à-dire capable de couvrir l'ensemble des intérêts des travailleurs, de représenter le *travail vivant* et pas seulement le travail-marchandise – doit nécessairement se développer contre les formes de subsumption réelle du travail au capital. Dans cette perspective, loin de s'exclure, les identités collectives soutenues par les NMS et le mouvement ouvrier sont appelées à se recouvrir et se redéfinir mutuellement. C'est le sens de la citation que nous avons placée en exergue de cet article. C'est aussi très explicitement ce qu'écrit Offe dans son célèbre article de 1985, quand il appelle de ses vœux une alliance entre la gauche traditionnelle et les nouveaux mouvements sociaux, dans une veine antiproductiviste proche d'André Gorz. Contrairement à ce qui a pu être écrit, Offe ne considère pas que la résistance à la logique du marché procède mécaniquement d'une « idéologie » (comme s'il suffisait de remplir la tête des travailleurs de socialisme), mais de l'effort des syndicats pour concilier dans une nouvelle identité collective les intérêts liés au travail, eux-mêmes de plus en plus divers (Offe, 1981a), avec ceux liés aux autres sphères de vie, et particulièrement aux problématiques écologiques. Il n'y a donc pas de frontière naturelle entre ces intérêts qui s'expriment dans les NMS et ceux qui se réalisent dans les conflits du travail. L'opposition n'est pas entre mouvement ouvrier d'un côté et NMS de l'autre, mais entre deux logiques d'action collective qui les traversent tous deux : d'un côté la logique monologique, engendrée par les phénomènes jumeaux des rationalisations bureaucratique et marchande, et de l'autre la logique dialogique, nourrie par l'entretien de formes de participation démocratiques. Cependant, les analyses d'Offe se fondent à l'époque sur le pronostic d'une réduction de la place du marché capitaliste au profit du secteur « démarchandisé » de l'État-Providence (Offe, 1982). C'est ce processus qui nourrirait la croissance des NMS et créerait les conditions du développement d'un tiers-secteur libéré de la valorisation marchande. Offe organise à l'époque sa réflexion autour de l'hypothèse stratégique d'une convergence entre mouvement ouvrier et NMS privilégiant la réduction de l'emprise de la sphère marchande (par la réduction du temps de travail) et le retrait hors de celle-ci (par le développement de formes d'activité coopératives). Que ce pronostic ait été historiquement contredit par un phénomène inverse de recolonisation marchande du monde – par la privatisation des services publics, la managérialisation des États et des sociétés civiles – n'enlève rien à l'actualité d'une analyse reconnaissant la rationalité du marché capitaliste comme le principal obstacle au développement de conduites morales. Bien au contraire.

Les réflexions d'Offe et Wiesenthal font écho aux revendications de participation et d'expression des travailleurs dans l'entreprise qui ont été investies par les organisations syndicales, et en particulier par la CFDT en France, comme un moyen de faire émerger de nouvelles préoccupations liées à l'hétérogénéité croissante du salariat à l'époque « post-industrielle ». Le texte fait référence à Bruno Trentin, qui est à l'époque une figure du syndicalisme italien et de l'eurocommunisme<sup>13</sup>. Mais alors que les revendications de participation dans le monde du travail ont été largement absorbées par le management (Boltanski, Chiapello, 1999 ; Bérout, 2013), l'intérêt du texte d'Offe et Wiesenthal est de développer un programme participatif articulant les dimensions délibérative et agonistique encore souvent opposées (Neveu, 2011 ; Hayat, 2011). Par rapport à d'autres réflexions étendant la critique participationniste de la démocratie représentative à la sphère économique (Pateman, 1970), l'originalité du texte est de souligner la tension entre les organisations autonomes de la classe ouvrière et les institutions de la démocratie industrielle : en République fédérale d'Allemagne, principal point de référence des auteurs, cette différence est symbolisée par l'opposition entre syndicats et instances de cogestion. On pourrait reprocher au texte d'essentialiser la différence entre ces deux types d'institution. Là est sans doute sa principale limite, qui laisse entendre que puisse exister une forme syndicale « pure », dissociable des formes juridiques qui lui sont « imposées ». Bien que, dans le débat marxiste de l'époque<sup>14</sup>, Offe se démarque des conceptions mécanistes de l'État, il n'en relaye pas moins une vision mécaniste du droit, considéré comme un instrument de pure contrainte bourgeoise<sup>15</sup>. Considérer le droit non pas comme un instrument permettant d'intervenir sur le réel, mais comme une dimension *constitutive* de cette réalité, non comme une arme de la bourgeoisie pour corseter l'expression « authentique » des travailleurs, mais comme un champ de lutte entre intérêts sociaux antagoniques, dans la lignée de la critique sociolégale inspirée de Gramsci, attire l'attention sur le caractère toujours mouvant et instable de l'hégémonie à laquelle contribuent les institutions juridiques (McCann, 1994). Un tel éclairage permet de libérer toutes les potentialités du texte en développant une conception plus dialectique des formes politiques, ne présupant aucune différence radicale de nature entre des institutions créées « par » le mouvement ouvrier et d'autres « par » l'État capitaliste.

[13] Trentin a systématisé ses analyses dans un ouvrage publié en Italie à la fin des années 1990 et récemment traduit (Trentin, 2012). Il y critique la « subordination culturelle » de la gauche à la raison taylorienne et fait de la lutte contre la réification du travail le cœur du combat syndical, ce qui passe notamment par une démocratisation réelle de la sphère productive.

[14] Ce débat oppose notamment Ralph Miliband, pour qui l'État est un *instrument* entre les mains de la classe dominante, et Nicos Poulantzas, pour qui la nature capitaliste de l'État ne réside pas dans sa composition sociale, mais dans sa fonction de cohésion et de reproduction du système capitaliste, ce qui lui permet de disposer d'une autonomie relative par rapport aux classes sociales tout en jouant un rôle clé dans la perpétuation de la société de classes. Un résumé de ce débat est donné par Razmig Keucheyan dans sa préface à la réédition de l'ouvrage de Poulantzas, *L'État, le pouvoir, le socialisme* (2013).

[15] On pourrait faire le rapprochement avec la réflexion d'Althusser (1970) sur les appareils idéologiques d'État et les travaux d'Edelman (1978) qui la prolongent.

Toujours est-il que « Deux logiques d'action collective » souligne ainsi une idée cruciale : la participation des travailleurs (leur « disposition à agir ») y est moins considérée comme un but en soi que comme la condition et le produit du développement d'une rationalité dialogique antagonique à la rationalité monologique du marché. Le mouvement ouvrier doit se libérer des arrangements institutionnels réifiants qui l'insèrent dans les desseins du gouvernement bureaucratique ou dans la logique du marché capitaliste, de l'aliénation politique et de l'exploitation économique – ce que sont généralement les institutions de la démocratie industrielle, qu'elles représentent les « partenaires sociaux » auprès de l'État ou les « employés » au sein de l'entreprise<sup>16</sup>. Le potentiel émancipatoire de la démocratie dialogique ou participative dépend ainsi de son inscription dans une visée stratégique. C'est pourquoi les travailleurs ont besoin d'institutions qui ne s'ajustent pas au format du marché afin de susciter des espaces publics propres, condition de leur réflexivité et de leur autonomie stratégique, condition de l'affirmation de nouvelles subjectivités politiques. On peut ainsi lire ces réflexions à la lumière d'une proposition récente soulignant l'importance de formes de « représentation inclusive » externes aux canaux institués du gouvernement représentatif, y compris ceux de la sphère économique (Hayat, 2013). De ce point de vue, « Deux logiques d'action collective » s'inscrit aussi dans la continuité du premier Habermas (1962), qui s'intéressait au substrat social de l'espace public bourgeois, et fait écho, dans une forme sociologiquement plus incarnée, à la notion d'« espace public oppositionnel » forgée par Oskar Negt (2007), autre héritier de l'école de Francfort lui-même très proche du mouvement syndical<sup>17</sup>.

\*\*\*

À bien des égards, « Deux logiques d'action collective » apparaît comme l'archive d'un marxisme à venir. Archive, car il s'agit indéniablement d'un document qui témoigne d'une époque révolue. Les questions qu'il se pose, les références qu'il invoque et les mots qu'il utilise sont datés. Les termes et concepts portent la marque du marxisme classique, de l'analyse systémique ou du structuralisme. La tentative de racheter l'étiquette diffamante d'opportuniste peut sembler quelque peu désespérée. Les conceptions du droit comme une instance de pure contrainte bourgeoise ou le présupposé d'homogénéité des intérêts du capital ont définitivement été remis en cause par les développements ultérieurs des sciences sociales. Mais marxisme à venir, car ce vocabulaire est utilisé pour développer une réflexion originale. Les concepts structuralistes ou systémiques,

[16] Claus Offe évoque respectivement ces deux dimensions dans deux textes du recueil de 1985 : « Interest Diversity and Trade Union Unity » (1981a) et « The Attribution of Public Status to Interest Groups » (1981b).

[17] Negt fut au début des années 1970 le responsable du département de la formation syndicale de l'IG Metall, la fédération syndicale allemande de la métallurgie. Il a récemment publié un ouvrage réaffirmant la nécessité pour les syndicats d'étendre leur mandat au-delà des questions économiques (Negt, 2004 ; merci à Adrien Thomas de nous avoir signalé cette publication).

les références au marxisme orthodoxe sont réinsérés dans des démonstrations qui les libèrent de leurs connotations déterministes ou anhistoriques. Si le texte pourfend les idéologues mystificateurs, l'épistémologie qui le sous-tend n'oppose pas la science à l'idéologie, la « réalité » de la lutte des classes aux « illusions » de l'harmonie sociale. Bien au contraire, il montre à quel point ces deux regards sur le monde sont bien deux devenirs possibles. C'est très net dans le sort fait à la notion de groupe d'intérêt. Elle n'est *in fine* pas considérée comme une catégorie « fausse » qu'il serait possible de corriger idéologiquement, mais comme une production historique, ajustée aux formes sociales qu'elle décrit et qu'elle contribue à légitimer. La critique de la notion de groupe d'intérêt ne vise pas uniquement d'autres théories, quand bien même celles-ci seraient réduites au rang d'approches « demi-savantes ». Elle vise plus largement les complexes sociocognitifs qui articulent des théories sociologiques, des rationalités d'action et les dispositifs institutionnels qui les supportent. L'enjeu n'est donc pas seulement de produire de nouvelles théories, mais aussi de créer les conditions sociales permettant à celles-ci de devenir vraies. Ce qui pose comme un enjeu crucial la question de la place des professionnels du travail intellectuel dans les mouvements sociaux. En cela, l'épistémologie qui sous-tend « Deux logiques d'action collective » est proche de ce que Gramsci appelait l'« immanentisme réaliste » (Krinsky, 2013) : un rapport au savoir qui est à la fois profondément politique et historique, une politique de la science qui fonde la prédictibilité des théories sur leur capacité à articuler des prédictions avec un programme permettant de les réaliser.

Pour les sociologues qui s'intéressent aux formes diverses de participation et s'interrogent sur les moyens de réaliser toutes les promesses de la démocratie, ce texte invite à prendre en compte le rôle crucial des institutions de la sphère économique, syndicats et autres instances représentatives. Au-delà des ritournelles sur une « démocratie sociale » qui serait déjà advenue, il soulève la question du rapport de ces institutions à la rationalité marchande. Ce faisant, il souligne la nécessité d'une coopération avec les acteurs du monde du travail dépassant le terrain revendicatif classique pour contribuer à une plus grande réflexivité sur le « niveau 2 de la lutte des classes » : par l'étude des modes d'organisation et de mobilisation syndicales et des formes de subjectivation qu'elles rendent possible, par l'analyse de leurs interactions avec les formes alternatives de représentation du travail, qu'elles soient émergentes (conseils, coordinations...) ou instituées (comités d'entreprise, dispositifs managériaux...), ou encore par la documentation des interdépendances entre les mobilisations dans le champ du travail et les autres mouvements sociaux. Ces pistes tracent autant un agenda de recherche qu'une stratégie politique, en tant qu'elles servent le projet de permettre au *travail vivant* de se penser comme tel.

## Références

- Althusser L., « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) », 1970, repris dans *Sur la reproduction*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.
- Assoun P.-L., *L'École de Francfort*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 (1987).
- Barker C., Cox L., Krinsky J., Gunvald Nilsen A. (dir.), *Marxism and Social Movements*, Leiden/Boston, Brill, 2013.
- Bérout S., « Perspectives critiques sur la participation dans le monde du travail : éléments de repérage et de discussion », *Participations*, 5, 2013, p. 5-32.
- Bérout S., Le Crom J.-P., Yon K. (dir.), « Représentativités syndicales, représentativités patronales. Règles juridiques et pratiques sociales », *Travail et Emploi*, 131, 2012.
- Boltanski L., Chiapello E., *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- Cefaï D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2007.
- Darlington R., « The Marxist Rank-and-File/Bureaucracy Analysis of Trade Unionism: Some Implications for the Study of Social Movement Organisations », in Barker C. et al. (dir.), *Marxism and Social Movements*, Leiden/Boston, Brill, 2013, p. 187-207.
- Durand-Gasselín J.-M., *L'École de Francfort*, Paris, Gallimard, 2012.
- Edelman B., *La Légalisation de la classe ouvrière*, Paris, Christian Bourgois, 1978.
- Fantasia R., *Cultures of Solidarity: Consciousness, Action and Contemporary American Workers*, Berkeley, University of California Press, 1988.
- Habermas J., *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1997 (1962).
- Hayat S., « Démocratie participative et impératif délibératif : enjeux d'une confrontation », in Bacqué M.-H., Sintomer Y. (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, p. 102-112.
- Hayat S., « La représentation inclusive », *Raison politique*, 50, 2013, p. 115-135.
- Krinsky J. « Marxism and the Politics of Possibility : Beyond Academic Boundaries », in Barker et al. (dir.), *Marxism and Social Movements*, Leiden/Boston, Brill, 2013, p. 103-121.
- Marcuse H., *L'Homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Éditions de Minuit, 1968 (1964).
- McCann M., *Rights at Work. Pay Equity Reform and the Politics of Legal Mobilization*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.
- Negt O., *Wozu noch Gewerkschaften? Eine Streitschrift*. Göttingen, Steidl Verlag, 2004.
- Negt O., *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 2007.

- Neveu C., « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 1, 2011, p. 186-209.
- Offe C., « Interest Diversity and Trade Union Unity » (1981a), repris dans *Disorganized Capitalism*, Cambridge, MIT Press, 1985, p. 151-169.
- Offe C., « The Attribution of Public Status to Interest Groups » (1981b), repris dans *Disorganized Capitalism*, Cambridge, MIT Press, 1985, p. 221-258.
- Offe C., « Reflections on the welfare state and the future of socialism. An interview » (1982), repris dans *Contradictions of the Welfare State*, Cambridge, MIT Press, 1984, p. 252-299.
- Offe C., *Contradictions of the Welfare State*, Cambridge, MIT Press, 1984.
- Offe C., *Disorganized Capitalism*, Cambridge, MIT Press, 1985.
- Offe C., « Les nouveaux mouvements sociaux : un défi aux limites de la politique institutionnelle » (1985), repris in *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 130-132
- Offe C., *Les démocraties modernes à l'épreuve* (textes sélectionnés et présentés par Yves Sintomer et Didier Le Saout), Paris, L'Harmattan, 1997.
- Offerlé M., « Les organisations patronales », *Problèmes politiques et sociaux*, 937, 2007.
- Ollman B., *La dialectique mise en œuvre. Le processus d'abstraction dans la méthode de Marx*, Paris, Syllepse, 2005.
- Olson M., (1978), *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978 (1966).
- Pateman C., *Participation and Democratic Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.
- Poulantzas N., 2013, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, Les prairies ordinaires, 2013 (1978).
- Roy W. G., Parker-Gwin R., « How Many Logics of Collective Action? », *Theory and Society*, 28(2), 1999, p. 203-237.
- Schmitter P., Streeck W., *The Organization of Business Interests. Studying the Associate Action of Business in Advanced Industrial Societies*, Discussion paper, 99-1, Max-Planck Institut für Gesellschaftsforschung, 1999.
- Sintomer Y., Le Saout D., « Rôles et limites des institutions politiques dans les sociétés modernes. Une introduction à Claus Offe », dans Offe C., *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 5-79.
- Streeck W., « Organizational Consequences of Corporatist Cooperation in West German Labor Unions: A Case Study », dans Lehmbruch G., Schmitter P. (dir.), *Patterns of Corporatist Policy-Making*, Londres, Sage, 1982, p. 29-81.
- Streeck W., *Interest Heterogeneity and Organizing Capacity: Two Class Logics of Collective Action ?*, Discussion paper FS I 89-4, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung, 1989.

- Traxler F., « Business Associations and Labor Unions in Comparison : Theoretical Perspectives and Empirical Findings on Social Class, Collective Action and Associational Organizability », *British Journal of Sociology*, 44 (4), 1993, p. 673-691.
- Trentin B., *La Cité du travail. La gauche et la crise du fordisme*, Paris, Fayard, 2012.
- Vincent J.-M., *La théorie critique de l'école de Francfort*, Paris, Galilée, 1976.
- Wiesenthal H., « Kapitalinteressen und Verbandsmacht – “Two Logics of Collective Action Revisited” », in Abromeit H., Jürgens U. (dir.), *Die politische Logik wirtschaftlichen Handelns*, Berlin, Sigma, 1992, p. 38-61.
- Williams R., « Base et superstructure dans la théorie culturelle marxiste », (1973), repris in *Culture & matérialisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, p. 25-56.
- Zeitlin M. (dir.), *Political Power and Social Theory*, Greenwich, JAI Press, 1980.

## Abstract

The article offers a critical introduction to Offe and Wiesenthal's "Two Logics of Collective Action." Whereas Claus Offe is widely recognized as one of the founding fathers of the theory of "New social movements," this text – of which he is the main author – gives access to his analyses about the "old" labor movement. The text is frequently seen as a model of Marxist vulgate. On the contrary, I argue that its specific interest is in connecting Offe's emerging theory of New social movements with the Marxist approach which is inextricably theoretical and political. The originality of the text is that it formulates a theory of labor action that gives to the dialogic process of interest formation a crucial importance for the emancipation of the oppressed. By situating the text in its theoretical and political context, I argue that its interest is to be found in the discrepancy between the rigidity of its vocabulary and the momentum of its thought.

**Keywords** Claus Offe, labor movement, new social movements, critical theory, Marxism, union democracy

**Karel Yon** est chargé de recherches CNRS au CERAPS (Université de Lille 2). Ses recherches portent sur les transformations de l'activité syndicale et de la démocratie sociale en France et aux États-Unis. Parmi ses publications récentes : « Work representation and union representativeness on the frontier of wage earning: the case of direct distribution of printed matter », *Travail et Emploi*, numéro hors série en anglais, 2013 ; « La démocratie sociale saisie par les pratiques : l'application des nouvelles règles de représentativité dans les entreprises », dans M. Pigenet (dir.) *Pratiques syndicales du droit*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013 (avec Sophie Bérout) ; « A long awaited homecoming: the labour movement in social movement studies », dans O. Fillieule, G. Accornero (dir.), *Social movement studies in Europe: the state of the art* (à paraître).

---



## Mots clés

Claus Offe, mouvement ouvrier, nouveaux mouvements sociaux, théorie critique, marxisme, démocratie syndicale